

Le « Triangle de Weimar » et la « double ouverture » euro-atlantique de la Pologne

Ingo Kolboom

Volume 40, numéro 2, 2009

Les relations transatlantiques dans la période de l'après-guerre froide

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038278ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038278ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le « Triangle de Weimar » inaugurait en 1991 une coopération trilatérale entre l'Allemagne, la France et la Pologne. Il devait agir comme médiateur entre la « vieille Europe », représentée par la relation franco-allemande, et la « nouvelle Europe », représentée par la Pologne. Cependant, cette nouvelle Europe se caractérisait notamment par l'appui de la Pologne aux politiques américaines. Cet article montre que le « Triangle de Weimar » continue, malgré les différends entre ses membres, à servir de modèle de coopération nationale, tout en s'ajustant aux transformations actuelles des relations internationales.

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kolboom, I. (2009). Le « Triangle de Weimar » et la « double ouverture » euro-atlantique de la Pologne. *Études internationales*, 40(2), 261–275.
<https://doi.org/10.7202/038278ar>

Le « Triangle de Weimar » et la « double ouverture » euro-atlantique de la Pologne

Ingo KOLBOOM*

RÉSUMÉ : Le « Triangle de Weimar » inaugurait en 1991 une coopération trilatérale entre l'Allemagne, la France et la Pologne. Il devait agir comme médiateur entre la « vieille Europe », représentée par la relation franco-allemande, et la « nouvelle Europe », représentée par la Pologne. Cependant, cette nouvelle Europe se caractérisait notamment par l'appui de la Pologne aux politiques américaines. Cet article montre que le « Triangle de Weimar » continue, malgré les différends entre ses membres, à servir de modèle de coopération nationale, tout en s'ajustant aux transformations actuelles des relations internationales.

Mots-clés : Allemagne, France, Pologne, vieille Europe, nouvelle Europe

ABSTRACT : The “Weimar Triangle” was inaugurated in 1991 as a trilateral cooperation between France, Germany and Poland. It has been acting as a mediator between the “old Europe”, represented by the French-German relationship and the “new Europe” represented by Poland. However, this new Europe has been characterized, among other things, by Poland’s support of American politics. The article discusses this and other conflicts and shows that, in spite of disagreements between its members, the “Weimar Triangle” continues to serve as a model of national cooperation, due to flexibility and adjustment.

Keywords : Germany, France, Poland, old Europe, new Europe

*Si les triangles faisaient un dieu,
ils lui donneraient trois côtés.*
Montesquieu

I – Quelques paramètres à rappeler

La coopération franco-allemande contemporaine, qui s'appuie sur le traité de l'Élysée de 1963, fut le cas-modèle d'une relation bilatérale spéciale (*Sonderbeziehung*) en Europe. Sa formule de politique d'intérêt et de morale politique ainsi que sa fonction de moteur binaire, de « *linchpin* » (Friend 1991) d'une

* Professeur titulaire de la chaire Études sur la France, les relations franco-allemandes et la Francophonie internationale à l'Université de Dresde ; professeur associé au Département d'histoire de l'Université de Montréal ; membre du Haut conseil culturel franco-allemand ; membre du conseil administratif du Comité d'études des relations franco-allemandes (CERFA) de l'IFRI (Paris) et du comité pour la Coopération franco-germano-polonaise (Triangle de Weimar) ; président de la société Saxe-Bretagne (www.frankophonie.de).

coopération et d'une intégration européennes ont été l'objet d'innombrables études sur lesquelles nous ne revenons pas dans le cadre de cette présentation¹.

Sa place exemplaire comme « entente élémentaire » (Schwarz 1990) dans un réseau plutôt multilatéral lui a toujours attribué une vertu d'ouverture en fonction des besoins de la politique européenne voire internationale, tout en gardant ses références internes bilatérales inséparables de l'histoire franco-allemande et de son double : une mémoire collective franco-allemande quasi génétique. Mais force est de rappeler que le traité de l'Élysée n'était pas le point de départ de la réconciliation franco-allemande dont les bases furent jetées dès 1950. Rappelons également que les circonstances de son acte de naissance étaient marquées, du côté allemand, par des conflits d'intérêts et de loyauté entre « gaullistes » et « atlantistes », qui firent dans un premier temps ombrage aux noces franco-allemandes en 1963 (Geiger 2008). Malgré la « double ouverture » de l'Allemagne occidentale sur la France et les États-Unis et grâce au traité de l'Élysée, Paris et Bonn se transformèrent en un couple d'amis-rivaux, capables de relever de nombreux défis, de faire face à des « chocs » – comme celui de l'arrivée inattendue de l'unification allemande, qui n'était pas vraiment prévue dans l'agenda franco-allemand d'après-guerre – et de guider une politique européenne d'intégration et de différenciation (Kolboom 1997 ; Weisenfeld 2008 ; Baumann 2007 ; Link 2008).

Lors du « printemps des peuples » en Europe centrale, à la fin des années 1980, le caractère des relations franco-allemandes, fondées sur l'esprit d'une réconciliation historique et exemplaire, fut re-déchiffré par les nouvelles élites politiques est-européennes, en particulier en Pologne. Les relations de ce pays avec l'Allemagne réunifiée se trouvèrent en effet à un point de renouvellement complet. Elles étaient confrontées à une série de défis particuliers liés aux drames germano-polonais du 20^e siècle et aux traumatismes collectifs formant l'image de la double victime d'une histoire dictée par l'Allemagne et par l'Union soviétique, voire ensuite par la Russie (Krzeminski 1993). L'année 1990 ne fut cependant pas une année « zéro » dans les relations polono-allemandes. La relation entre la Pologne et la République démocratique allemande (RDA) ne fut qu'un sous-produit de la géopolitique stalinienne en Europe et fut en chute libre avec la disparition de la RDA. Avant 1990, lorsque les élites polonaises parlaient de l'Allemagne – ou y pensaient –, il était question de la République fédérale d'Allemagne (RFA), d'autant plus qu'il s'agissait d'un pays dont on commençait à mesurer les révisions profondes du « décorum national » (Sloterdijk 2008 : 18, 36-40). En résumant cette nouvelle perception polonaise, on peut citer les réflexions suivantes, publiées en 1988, concernant les relations France-Allemagne-Pologne :

1. Pour une orientation bibliographique, voir la banque de données de la « *Frankreich-Bibliothek* » de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (www.frankreich-bibliothek.de). Au sujet de la dimension « morale » de la politique de réconciliation franco-allemande, voir Campbell (1989) ; Sloterdijk (2008).

Quand y a-t-il déjà eu dans l'histoire une période où l'Allemagne représentait un espoir pour la Pologne ? Depuis que le monde est monde, l'Allemand ne sera jamais un frère pour le Polonais, ainsi dit un vieux proverbe polonais. Il y a encore de nombreux Polonais qui continuent à le concevoir ainsi, mais le spectre de l'ennemi est ébranlé ; car les événements de la crise de 1980-1981 ont apporté de trop nombreuses preuves, certes éphémères, de gestes d'aide spontanée de caractère soit privé, soit public. Entre-temps, la jeune génération en Pologne sait que l'Allemagne ne représente plus un danger existentiel, mais beaucoup plus un tremplin en direction de l'Occident et le partenaire indispensable de la renaissance économique du pays (Schilling 1988 : 73 ; Riechers 2006).

En décryptant ce texte de 1988, on peut même y trouver une première réflexion sur un « axe » germano-franco-polonais puisant dans une histoire trilatérale, interconnectée et mouvementée :

Un axe Paris-Bonn-Varsovie ? Certainement pas, mais la propension à parler le long de cette ligne géographique, sur laquelle se trouve aussi Berlin-Est, pour aussi inclure les intérêts de l'Europe centrale dans le giron des puissances victorieuses (les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne). Ne serait-il pas dans l'intérêt de la France d'être ainsi directement informée sur le début d'un consensus en Europe centrale, de l'influencer et d'y exercer un certain impact avec ses propres projets ? Faisons confiance au réalisme de nos partenaires occidentaux (Schilling 1988 : 73 ; Dupeux 1984).

Peu de temps après la publication de ce texte survint le « printemps des peuples » est-européens. La rediffusion des cartes des États en Europe centrale et l'unification allemande balayaient les données stratégiques et politiques d'après-guerre. Pas toutes ! Car la réconciliation germano-polonaise, s'esquissant en droit international par la confirmation de la frontière germano-polonaise (14 novembre 1990) et le traité de bon voisinage (17 juin 1991)², ne fut pas un dossier neuf³ : dans un discours prononcé en 1987 à Varsovie, Johannes Rau, alors premier ministre du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, attribuait à la réconciliation avec la Pologne le même rang que celui de l'entente avec la France (Schilling 1988 : 74). Le futur président allemand n'était pas le seul à tenir un tel discours sur la Pologne et à considérer la réconciliation franco-allemande comme une matrice pour les nouvelles relations germano-polonaises (Wojna 1990). Dès 1990-1991 le processus de la réconciliation germano-polonaise pouvait

2. *Vertrag zwischen der Bundesrepublik Deutschland und der Republik Polen über die Bestätigung der zwischen ihnen bestehenden Grenze* du 14 novembre 1990 (www.zbiordokumentow.pl/1991/4/4.html) ; *Vertrag zwischen der Bundesrepublik Deutschland und der Republik Polen über gute Nachbarschaft und freundschaftliche Zusammenarbeit* du 17 juin 1991 (www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/AAmt/PolitischesArchiv/DokumenteUndVertraege/910617-VertDeuPLFreund-pdf.pdf).

3. Notons que les premiers garants de ce rapprochement ne datent pas seulement de la première *Ostpolitik* ouest-allemande du chancelier Willy Brandt, mais que des milliers d'anciens réfugiés allemands y figurent aujourd'hui au premier plan, comme s'ils y voyaient, à la fin de leur vie, une ultime réconciliation avec leur propre passé.

s'épanouir – non sans difficultés et contrecoups⁴ –, mais pour la première fois sur un pied d'égalité entre deux pays libres et souverains dont la frontière commune venait de trouver un règlement définitif dans le traité germano-polonais de 1991. Le traité de l'Élysée était certes une référence historique pour celui-ci ; ce dont témoigne aussi l'Office germano-polonais pour la Jeunesse (OGPJ), fondé en 1991 sur le modèle de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Ainsi, le ministre polonais des Affaires étrangères, Krzysztof Skubiszewski, déclare à l'Université de la Sorbonne, le 18 janvier 1993, que la « coopération franco-allemande, vue dans la perspective historique, s'apparente à un miracle. [...] La coopération franco-allemande est un exemple pour la Pologne et ses voisins, notamment les pays de Visegrad. Le traité de l'Élysée [nous] inspire de plusieurs façons » (Skubiszewski 1993).

II – L'acte de naissance du Triangle de Weimar

Il était évident que ce nouveau bilatéralisme germano-polonais, analogue au traité d'amitié et de solidarité franco-polonais d'avril 1991⁵, ne pouvait rester tel quel. La méfiance envers cette nouvelle « Grande Allemagne » était partagée par la France et la Pologne. Pour les Polonais, une relation uniquement bilatérale avec ce voisin risquait de lui conférer une dépendance asymétrique. Pour les Français, ce bilatéralisme germano-polonais leur rappelait les spectres d'une *Ostpolitik* au détriment de la France, mais aussi les mauvais souvenirs d'une *Mittleuropa* allemande. Les Allemands, pris entre ces deux méfiances et ayant connaissance de leurs propres dilemmes de juxtaposition Est/Ouest, avaient pleinement conscience de cette constellation délicate. À partir de ces données, l'idée d'un ménage à trois – favorisée par les relations personnelles qu'entretenaient les trois ministres des Affaires étrangères à Paris, Bonn et Varsovie et véhiculée depuis un certain temps dans certains *think tanks* franco-allemands – vit le jour à peine deux mois après la signature du traité germano-polonais. À l'initiative de Hans-Dietrich Genscher eut lieu à Weimar, en août 1991, une première rencontre des ministres des Affaires étrangères des trois pays, réunis pour lancer une consultation et une coopération trilatérales formalisées au niveau de la politique extérieure et de la sécurité. En accord avec ses deux collègues, Roland Dumas et Krzysztof Skubiszewski, H.-D. Genscher souhaitait compléter les deux bilatéralismes, surmonter les anciennes structures de bloc Est/Ouest et, ainsi, ajouter à la « maison européenne » en construction une nouvelle pierre de voûte, intégrant trois pays clés de l'Europe continentale, qui comptent à eux seuls près de 180 millions d'habitants. Les trois ministres décidèrent aussitôt de se rencontrer régulièrement une fois par an⁶. Deux ans plus tard, en 1993, à Gdańsk/Danzig,

4. Voir, en ce sens, Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland (1996) ; Bingen (2001 et 2004) ; Rotter, Freudenstein (2008). Mentionnons également le manuel allemand (scolaire) sur l'histoire de la Pologne et les relations germano-polonaises (Kneip et Mack 2007). Pour les relations culturelles germano-polonaises, voir la bibliographie de l'Institut für Auslandsbeziehungen (2005). Pour la coopération transfrontalière, voir Nachbarn an Oder und Neiße (1995).

5. *Traité d'amitié et de solidarité entre la République de Pologne et la République française* du 9 avril 1991.

6. Voir le texte de la Déclaration commune des trois ministres des Affaires étrangères du 29 août

eut lieu à l'initiative polonaise le premier sommet (informel) des chefs d'État. En conséquence, il y a eu en 1998, toujours à l'initiative polonaise, l'institutionnalisation du Sommet de Weimar⁷. En 1994, ce sont les ministres de la Défense qui rejoignirent le Triangle, dans le but de coordonner leurs politiques de défense et d'entamer une coopération militaire commune très concrète. Depuis, le Triangle de Weimar a intégré d'autres ministères et leurs ressorts ainsi que les parlements et leurs commissions de politique étrangère⁸. En juin 2000, les länder allemands, les régions françaises et les voïvodies de Pologne ont rejoint le Triangle pour lancer une coopération au niveau de l'organisation régionale⁹. On peut mentionner aussi les coopérations triangulaires au cœur de la société civile, qui mobilisent des jeunes et des artistes, et dont l'OFAJ et l'OGPJ sont les forces motrices. L'ancien comité pour le traité de l'Amitié franco-allemande, fondé en 1973, se transforma en 2002 en comité pour la Coopération franco-germano-polonaise (Triangle de Weimar), comité trilatéral qui collabore en Pologne avec le Klub Weimarski, fondé en 2003, et en France avec l'Association France-Pologne pour l'Europe¹⁰. De même, le Haut Conseil culturel franco-allemand s'ouvrit dès 2000 à des initiatives triangulaires avec la Pologne suivant l'exemple de l'Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe / Fondation Genshagen, ce dernier présentant son site Web¹¹, entre-temps, en allemand, français et polonais (Treskow 2004). L'Université européenne Viadrina à Francfort-sur-Oder, fondée en 1991, est depuis mars 2008 une fondation avec une coopération trilatérale¹². Cependant, malgré ces efforts, le Triangle de Weimar n'a pas atteint le degré d'institutionnalisation souhaité par H.-D. Genscher lors du 15^e anniversaire du Triangle, lorsqu'il suggéra la création d'un coordinateur officiel, voire d'une fondation Triangle de Weimar qui gérerait l'ensemble des initiatives politiques et privées (Standke 2007a).

Les ingrédients historiques du Triangle de Weimar sont donc multiples : les références communes d'une histoire partagée à trois depuis des siècles,

1991 à Weimar ; voir également le texte *Le Triangle de Weimar* sur le portail franco-allemand (2008) pour la liste des rencontres des ministres des Affaires étrangères depuis 1991 (www.weimarer-dreieck.eu). La rencontre de 2008 avec les ministres Bernard Kouchner, Frank-Walter Steinmeier et Radoslaw Sikorski a eu lieu le 17 juin 2008 à Paris.

7. Voir la liste des sommets de Weimar 1993, 1998, 1999, 2001, 2003, 2005 et 2006. Le prochain se tiendra en 2009.
8. Le Triangle intègre les ministres de la Justice dès 1997 ; les ministres des Finances dès 2001, les ministres des ressorts concernant les Affaires sociales et le Travail dès 2004. Sont prévues aussi des rencontres analogues avec des ministres des Affaires intérieures, de l'Environnement et des Transports (www.weimarer-dreieck.eu). Pour les parlementaires, voir le même site.
9. *Déclaration de Malopolska* du 7 juin 2000 à Cracovie.
10. Komitee zur Förderung der Deutsch-Französisch-Polnischen Zusammenarbeit e.V. (Weimarer Dreieck)/Comité pour la coopération franco-germano-polonaise (Triangle de Weimar)/Komitet Wspierania Współpracy Francusko-Niemiecko-Polskie (Trojkat Weimarski) (www.weimarer-dreieck.eu). Ce comité (qui décerne depuis 2006 le prix Adam-Mickiewicz) agit sous le haut patronage des anciens ministres des Affaires étrangères, H.-D. Genscher, R. Dumas et K. Skubiszewski, qui avaient conclu le 28 août 1991, à Weimar, la coopération approfondie entre les trois pays. Son président est l'ancien diplomate allemand Klaus-Heinrich Standke.
11. (www.stiftung-genshagen.de).
12. (www.stiftung.euv-frankfurt-o.de).

y compris trois différentes expériences « européennes » et contributions identitaires à l'Europe¹³ impliquant la présence de trois mémoires collectives séparées et interconnectées, plus l'avènement d'un « modèle franco-allemand » d'après-guerre, sans oublier le grand tournant en Europe en 1989 (Kolboom 2000, 2001, 2007, 2007 [2008]).

III – Les principaux ingrédients politiques du Triangle de Weimar

À défaut de pouvoir développer, dans le cadre de cette présentation, les ingrédients historiques, il s'agit de rappeler les ingrédients politiques essentiels et les calculs conscients et inconscients qui forment un réseau d'intentions et d'intérêts dans ce ménage à trois, au moins pour la décennie précédant l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne (UE) en 2004. Il convient d'insister sur le modèle de départ, la bonne expérience franco-allemande, comme matrice du Triangle de Weimar. La reconnaissance du volontarisme politique, visant notamment à dédramatiser tout dossier épineux, devait être au cœur du Triangle de Weimar, suivant l'exemple de l'« esprit franco-allemand ». Cela demandait de reconnaître les contraintes institutionnelles d'une coopération continue, sans quoi tout volontarisme politique risquerait rapidement de s'essouffler.

Du point de vue allemand, au-delà du travail pour dissiper la méfiance des gouvernements français et polonais, il fallait encadrer l'implosion de l'ancien « bloc de l'Est », avec la Pologne comme puissance centrale redevenue un voisin direct ; harmoniser ses propres politiques avec ses deux grands voisins directs et transférer sa réconciliation réussie avec la France comme une sorte de dot de confiance sur le processus de rapprochement avec la Pologne. Du point de vue français, le Triangle de Weimar permettait d'endiguer toute tentation hégémonique allemande en Europe centrale, de contrebalancer l'influence allemande dans cette partie de l'Europe, de rassurer ainsi les Polonais se sentant exposés à un voisin facilement surestimé et d'exercer un droit de regard sur les affaires germano-polonaises. Il servait également de terrain sur lequel Paris croyait pouvoir agir comme force de modération entre l'Europe du Sud et l'Europe de l'Est – ce qui explique par ailleurs les initiatives françaises pour ouvrir à la Pologne (et à d'autres pays centre-européens) la voie vers l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en 1997¹⁴. Du point de vue polonais, le Triangle de Weimar fut perçu comme une première porte d'entrée multilatérale vers l'Europe occidentale – y compris dans sa dimension atlantique, car son retour vers l'Europe fut accompagné de sa focalisation sur les États-Unis, reconnus comme seul

13. Pendant que l'Allemagne et la France se réfèrent plutôt au patrimoine identitaire carolingien (avec des issues conceptuelles différentes : monarchie universelle *versus* État territorial), la Pologne réclame depuis son union polono-lituanienne une « européacité » particulière entre Ouest et Est (François *et al.* 2003 ; Kraft et Steffen 2007). Pour la Pologne, voir également le petit texte de Stempowski (2006 : 3-15). Pour l'histoire de la Pologne, voir Tymowski (1993) et Davies (2003).

14. La Pologne devint d'abord observateur, puis membre de l'OIF en 1997 (après la Roumanie 1993). Son exemple fut suivi par la Lituanie, la Slovaquie, la République tchèque, la Slovénie et l'Albanie (en 1999), la Hongrie, la Croatie, l'Autriche et l'Arménie (en 2004), la Serbie et l'Ukraine (en 2006) ainsi que la Lettonie (en 2008).

protecteur-allié solide et fiable – situation analogue à celle de la RFA durant l'après-guerre, à cheval sur sa destination européenne et sa dimension américaine. Dans ce contexte, le Triangle était un moyen de préparer le chemin de l'adhésion de Varsovie à l'UE. Considérant l'Allemagne comme l'allié le plus efficace dans cette stratégie, la Pologne faisait de son voisin occidental la clef de voûte de cette architecture triangulaire, la France étant plutôt réticente à cette perspective d'élargissement de l'Union vers l'Est¹⁵.

En ce qui concerne les intérêts bilatéraux, on peut d'abord constater d'un point de vue germano-polonais que le Triangle de Weimar permettait d'empêcher la France de se retirer dans son rôle de puissance méridionale et de « bouder », dans une telle division de travail, la Pologne et l'Europe centrale comme cela aurait pu se produire en 2008 avec les ambitions du président français Nicolas Sarkozy en vue d'une Union méditerranéenne. D'un point de vue franco-allemand, le Triangle de Weimar servait de poste de contrôle pour l'*Ostpolitik* mise en place par l'autre, sans que ce regard vigilant devienne un contrôle inamical. Et, d'un point de vue franco-polonais, on se partageait le droit de regard amical sur le voisin du milieu. Il va de soi que les trois pays partageaient un tel point de vue pour des motifs différents. Idéalement parlant, la coopération « triangulaire » devait (et doit) inciter la France et l'Allemagne à considérer les problèmes centre-européens comme une affaire commune nécessitant un comportement solidaire. De son côté, le Triangle de Weimar était censé avoir une fonction de laboratoire de contrôle, de médiation et d'imagination dans l'antichambre de l'élargissement et, plus encore, dans le processus d'élargissement même, constituant ainsi à ses débuts une sorte de relais entre la vieille Europe représentée par le *linchpin* franco-allemand et la nouvelle Europe dont la Pologne se considère comme le chef de file ; une nouvelle Europe dont la fièvre européenne était accompagnée par une double présence américaine : l'américophilie des élites économiques, culturelles et politiques, ainsi qu'une présence anglo-américaine accrue sur place dans tous les domaines.

Ces motifs de *realpolitik* se combinaient avec le volontarisme politique, dont la survie dépendait (et dépend encore) également d'un tissu de médiateurs et d'acteurs vigilants dans chaque société civile. Ces derniers se réfèrent, surtout en Allemagne occidentale, à la mémoire de la réconciliation franco-allemande et à l'esprit du nouveau rapprochement germano-polonais dès 1990. Ce mélange de motifs et de volontarisme politiques agit dans des sphères de collectives politiques nationales et binationales qui changent d'un pays à l'autre : la « francosphère » et la « polonosphère ». Toutes les deux sont marquées, pour des raisons différentes, par un certain *eustress fitness* (Sloterdijk 2008 : 15 et s.¹⁶) et

15. Le président du parlement polonais, Bronislaw Komorowski, déclare ainsi : « En Pologne, [nous] allons toujours nous souvenir du rôle positif que l'Allemagne a joué au sujet de [notre] intégration occidentale après le tournant de 1989. L'Allemagne a toujours été un avocat important de la Pologne dans sa voie vers l'OTAN et l'UE » ; *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, entretien avec Bronislaw Komorowski le 26 novembre 2008.

16. P. Sloterdijk se réfère aux recherches de Herbert Mühlmann (1996) qui a élaboré un modèle généralisé pour comprendre, à partir des liens entre guerre (victoires et défaites) et culture, la formation du décorum des collectivités nationales par ce qu'il appelle Maximal Stress Cooperation (MSC).

par des messianismes nationaux et politiques : l'une depuis longtemps, l'autre de nouveau depuis ses retrouvailles d'énergie nationale dès 1990, surtout durant la phase du duumvirat des frères jumeaux Kaczyński entre 2005 et 2007 (Raabe 2008). La « germanosphère », plutôt en état d'une « retenue post-stress » (*post-stressorische Besinnung*) (Sloterdijk 2008 : 18) après avoir assumé sa défaite historique, a révisé son décorum national, se trouvant, pour citer le philosophe Peter Sloterdijk, en état de *metanoia*¹⁷. Et chacune de ces trois sphères nationales collectives à la fois si différentes et interconnectées dispose d'un arsenal de mythes fondateurs et de rites politiques non seulement complexes en soi, mais également interdépendants et interconnectés (Bizeul 2000). Quant aux relations bilatérales, on peut observer aujourd'hui – si l'on transfère les réflexions de P. Sloterdijk sur le bilatéral – que le modèle franco-allemand est dédramatisé et « défasciné », bref normalisé (post-stress) ; que le modèle germano-polonais est dramatisé, surtout sous l'impulsion polonaise durant la période 2005-2007 (*eustress fitness*) ; et que le modèle franco-polonais oscille entre dramatisation et défascination.

Si l'on veut juger les réalisations du Triangle de Weimar depuis 1991, il est important de rappeler que sa construction de départ ne représentait jamais plus qu'une volonté de coordination trilatérale. À l'instar des consultations franco-allemandes, cette volonté de coopération s'est dotée au fur à mesure d'un réseau institutionnel, contraignant les partenaires à un automatisme de rencontres rituelles sur plusieurs niveaux – jusqu'aux ramifications dans les sociétés civiles –, stabilisant ainsi les hauts et surtout les bas des conjonctures politiques, notamment en Pologne.

Analogues aux contraintes institutionnelles et ritualisées du traité de l'Élysée, les consultations triangulaires à tous les paliers gouvernementaux ont été suivies, *business as usual*. À sa manière, le Triangle de Weimar a pu servir de « boîte noire » pour harmoniser, réconcilier ou tout simplement dédramatiser les intérêts nationaux différents ou les arrière-pensées réciproques. Même le président, Lech Kaczyński, est revenu sur ses réserves de départ lorsqu'il a affirmé au 7^e Sommet du Triangle de Weimar à Mettlach (Sarre) en 2006 : « [Nous] sommes convaincus que nous devons, comme durant les quinze dernières années, collaborer dans le cadre du Triangle de Weimar pour renforcer l'Europe et pour remplir la pensée européenne avec une nouvelle vie » (Standke 2007b).

17. Au sujet du terme grec *metanoia* : « [...] Sur le plan de la rhétorique, la *metanoia* est un procédé utilisé pour revenir sur une déclaration en vue de mieux la formuler. En ce sens, le terme grec *metanoia* est proche du latin *correctio*. En psychologie, selon la théorie de Carl Jung, la *metanoia* correspond à un processus de transformation de la psyché sous forme d'autoguérison, explication proposée du phénomène de dépression psychotique. La *metanoia* est alors vue comme un processus potentiellement productif. De ce fait, mieux vaut ne pas empêcher systématiquement l'apparition d'épisodes psychotiques, car ils peuvent contribuer à améliorer l'état des patients, et les brider ne résout pas les problèmes qui ont causé leur psychopathologie » (trad. libre ; wikipedia.org).

IV – Le Triangle de Weimar à l’ombre américaine

La présence continue de la dimension atlantique, plus précisément états-unienne, tantôt visible, tantôt invisible, dans ce Triangle de Weimar est un fait. En 1990, la nouvelle Pologne n’avait pas seulement retrouvé son destin européen, elle s’était libérée du joug communiste. Sa mémoire collective – à l’instar de celle de ses voisins est-européens allant de la République tchèque aux États baltes – était imprégnée de la fermeté américaine en vue d’un dépassement du *statu quo*, voire du rideau de fer en Europe. La nouvelle Pologne ne partageait guère l’attitude plus ou moins compréhensive de la vieille Europe envers l’Union soviétique et son successeur. Et elle n’avait pas, non plus, oublié le refus des Français de « mourir pour Danzig » (en 1939). Cette confiance politique focalisée sur les États-Unis s’exprimait au premier plan dans la ferme volonté de la Pologne d’intégrer l’OTAN – ce qui se produisit déjà en 1999 – afin de se trouver le plus vite possible sous la haute protection (militaire) de l’Alliance atlantique. Cette ouverture atlantique de la Pologne se combine désormais avec une rapide « américanisation » des nouvelles élites, alimentée par une forte diaspora polonaise aux États-Unis, et puise dans l’expérience polonaise d’avoir été une double victime continue au 20^e siècle, expérience qui agit comme substrat puissant dans la « polonosphère » politique et affective. La constellation au sein du Triangle de Weimar est donc compliquée, en raison de l’ambiguïté euro-atlantique de la Pologne, qui serait comparable à celle de l’ancienne RFA, où la querelle des « atlantistes » et des « gaullistes » avait jeté son ombre sur le tandem franco-allemand (Geiger 2008). Cette constellation était en gestation avant d’éclater au grand jour en 2003. À l’aube de la deuxième guerre d’Irak, l’Europe se divisait en deux camps, le premier prenant ses distances à l’égard d’une intervention américaine contre Bagdad, l’autre soutenant sans réserve la position de Washington. Ce fut la querelle entre la « vieille Europe » devenue « antiaméricaine », à la tête de laquelle se retrouva – après le repositionnement du gouvernement de Gerhard Schröder – le tandem franco-allemand, et la « nouvelle Europe » « proaméricaine », avec la Pologne comme figure de proue et chef de file. Sous le gouvernement de Leszek Miller, la Pologne participa à la coalition des trente-cinq États partis en guerre contre l’Irak ; les États-Unis lui attribuant même une zone militaire dont elle était responsable.

Le Triangle de Weimar fut la première victime de cette scission entre « anciens » et « nouveaux » Européens, d’autant plus que l’ancien président français Jacques Chirac ne mâchait pas ses mots en critiquant la Pologne. Sa célèbre petite phrase sur les Polonais « qui avaient perdu une occasion de se taire » a soulevé une vague de colère en Pologne et a semé le doute jusque dans les rangs des francophiles polonais traditionnels (Lang 2003; Kopernikus-Gruppe 2003 ; Standke 2003). Les réflexions de Marek A. Cichocki, directeur des études au Centre des relations internationales de Varsovie, dans le quotidien *Rzeczpospolita* en août 2004, en disent long sur la méfiance polonaise envers la France :

Il est évident qu’aucun pays ne peut mettre en œuvre une politique raisonnable en opposition avec la France ou contre elle. D’un autre côté, la

manière française de considérer l'Union européenne selon le dogme que l'Europe et la France ne font qu'un fait que les Français ont du mal à accepter de bon cœur les changements provoqués par l'élargissement. Il s'est avéré tout d'un coup que l'Europe ne se réduisait pas à l'Allemagne réunie, à la Grande-Bretagne transatlantique, à l'Italie gagnée par un populisme de droite, mais, quelle horreur !, qu'elle englobait également des pays tels que la Pologne, la Lituanie ou la Hongrie. C'est Paris qui a été particulièrement sensible à ce bouleversement et c'est en France que cette situation a provoqué les plus grandes craintes sinon les plus grandes frustrations. Jacques Chirac a exprimé le mieux ces sentiments dans sa déclaration scandaleuse sur les Polonais qui avaient perdu une occasion de se taire. Cette petite phrase résume à elle seule les quinze dernières années de la politique de la France qui, à notre grand regret, n'a jamais cherché depuis 1989 à établir un partenariat politique avec la partie du continent habité par les Polonais. Dans ses calculs politiques, Paris tient la Pologne pour un pays peu important (Cichocki 2004).

Un an plus tard, lors du débat sur le projet du traité constitutionnel européen, la campagne en France contre le « plombier polonais » (*Polski hydraulik*) qui menacerait des milliers d'emplois en France déstabilisait de nouveau la confiance polonaise en France¹⁸. Cependant, les cris de Cassandre prédisant la mort du Triangle de Weimar à la suite des différends atlantiques et au déchirement européen, en 2003-2004 et dans les années suivantes, ont été contredits (Raabe 2006). Après les désillusions de la Pologne quant à son rôle de puissance alliée en Irak et à la suite des changements de la politique française, la crise franco-polonaise, et avec elle la crise franco-germano-polonaise, perdait son envergure. Les espoirs que la classe politique polonaise nourrissait depuis 2004 sur le candidat à la présidentielle, Nicolas Sarkozy – « ce fils d'immigrés hongrois » (M.A. Cichocki) –, n'ont finalement pas été déçus. Le rapprochement franco-américain réalisé par le président N. Sarkozy et son mouvement d'ouverture compréhensive pour la Pologne confirmaient les prédictions de M.A. Cichocki : « Sarkozy n'a jamais caché qu'il considérait la politique anti-américaine de Chirac dans l'affaire irakienne comme néfaste. Il est considéré comme un homme politique pro-atlantique » (Cichocki 2004).

Le pro-atlantisme polonais, renforcé par l'expérience « victimologique » liée au long joug stalinien et soviétique, s'articule à d'autres occasions de façon exemplaire. De plus, les états d'âme du Triangle de Weimar, laboratoire de rencontres des psychosphères collectives allemandes, françaises et polonaises, ont été marqués par un événement majeur : celui du déploiement du bouclier antimissile américain sur le sol polonais – dont l'accord a été signé en août 2008

18. Au commencement de cette campagne autour du « plombier polonais » fut une déclaration de Philippe de Villiers (chef du parti Mouvement pour la France), publiée dans *Le Figaro*, 15 mars 2003 : « La directive Bolkestein permet à un plombier polonais ou à un architecte estonien de proposer leurs services en France, au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine. Sur les 11 millions de personnes actives dans les services, un million d'emplois sont menacés par cette directive. Il s'agit d'un démantèlement de notre modèle économique et social » (Baverez 2007).

à Varsovie, « malgré l'ire de Moscou » (*Le Point* 2008a). Les négociations ont été difficiles et longues – plus de quinze mois au cours desquels les Polonais ont fait « monter les enchères ». Le premier ministre polonais, Donald Franciszek Tusk, obtenait ainsi un renforcement de sa propre défense, les États-Unis ayant accepté de déployer en plus une batterie anti-aérienne de type Patriot, composée de quatre-vingt-seize missiles. La coopération militaire entre les deux pays devra, elle aussi, être renforcée. L'accord final prévoit que les États-Unis installeront en Pologne à l'horizon 2012 dix intercepteurs capables de détruire en vol d'éventuels missiles balistiques à longue portée, couplés à un puissant radar implanté en République tchèque. Le besoin polonais de sécurité, qui puise dans une blessure séculaire, l'a emporté finalement sur les réactions de fureur russes et sur les réserves des partenaires occidentaux de la vieille Europe craignant une nouvelle division de l'Europe¹⁹. L'ire russe n'a d'ailleurs fait que renforcer l'attitude pro-atlantique des Polonais et provoquer un emportement nationaliste dont le président conservateur Lech Kaczyński se fit – en pleine crise géorgienne – le porte-parole : « Personne ne peut dicter à la Pologne ce qu'elle doit faire » (*Le Point* 2008b). Il est évident que la signature de l'accord polono-américain sur l'installation d'un bouclier antimissile américain sur le sol polonais a été accélérée par la crise géorgienne. « L'augmentation de la tension internationale qui nous surprend maintenant fait des garanties de sécurité une question encore plus importante que jusqu'à présent », estimait Radoslaw Sikorski, le ministre des Affaires étrangères polonais (*ibid.* ; Schuller 2008). De plus, l'offensive russe en Géorgie et la politique de fragmentation territoriale de la Géorgie ont permis au gouvernement polonais de mieux vendre l'implantation du bouclier américain – qui était jusqu'à présent plutôt impopulaire – auprès de sa population. Selon un dernier sondage, 58 % des Polonais approuvent désormais le bouclier contre 37 % qui y sont opposés (*Le Point* 2008b). Cinquante-huit pour cent des Polonais sont d'avis que leur voisin russe est hostile à la Pologne, alors que seulement 8 % pensent le contraire (et 31 % n'ont pas d'avis) d'après l'institut de sondage GfK Polonia (*Sächsische Zeitung* 2008). Vu le calendrier formel des consultations franco-germano-polonaises, ces événements récents n'ont pas directement concerné le Triangle de Weimar au niveau gouvernemental. Le prochain sommet des chefs de gouvernement et d'État aura lieu en 2009, en Pologne. La dernière rencontre annuelle des ministres des Affaires étrangères a eu lieu en juin 2008 en pleine crise européenne après le « non » irlandais au traité de Lisbonne. La dernière rencontre des trois ministres de la Défense s'est tenue en juillet 2006 à Cracovie²⁰. Il est évident que l'évolution récente fait l'objet de rencontres régulières des chefs d'état-major, des manœuvres militaires triangulaires annuelles et des séminaires stratégiques trilatéraux, qui se déroulent de plus en plus dans le

19. Les États-Unis ont à cette occasion solennellement rappelé leur engagement à défendre le territoire de la Pologne en cas d'agression, même si le traité de l'OTAN apporte déjà cette garantie. Le journaliste polonais Jędrzej Bielecki écrivait le 25 juillet 2006 dans *Rzeczpospolita* que « pour la première fois, [nous] avons la possibilité de renforcer la sécurité du pays. Face aux tendances autoritaires de la Russie et à la crise politique européenne, ce dossier devrait être une priorité pour le gouvernement polonais. »

20. Les ministres de la Défense se sont rencontrés en 1994 à Paris, en 2003 à Heiligendamm et en 2004 à Saint-Jean-de-Luz.

cadre de l'OTAN. Loin des passions publiques, la coopération trilatérale ne pose pas le moindre problème dans ce domaine.

La scission politique et mentale entre la vieille Europe et la nouvelle Europe se réduit à mesure que l'on se rapproche de la base de la coopération pratique. D'autant plus que le retour de la France au sein des structures militaires de l'OTAN – entamé par J. Chirac et finalisé par N. Sarkozy (David 2008), dont la réputation en Pologne est bien meilleure que celle de son prédécesseur²¹ – ne fait que compléter le pro-atlantisme inhérent à la politique allemande et celui de la « nouvelle » Pologne. Cette dernière continue à considérer l'allié américain comme le seul vrai garant de sa sécurité – indépendamment des crises et des changements dans « l'ordre atlantique » (Anderson *et al.* 2008). Les failles dans l'ordre atlantique, à la suite de la politique de l'administration Bush, viennent néanmoins d'être contrebalancées par le « rebond » impérial de la politique russe qui a porté un coup fatal aux illusions des acteurs russophiles de la vieille Europe.

La « double ouverture » euro-atlantique est l'un des plus anciens ingrédients de la politique de sécurité européenne, peu importent les repositionnements dans le futur à la suite de l'actuelle crise financière globale ou à l'élection de Barak Obama à la présidence des États-Unis. Elle fut également le parrain mal-aimé du traité de l'Élysée – ce qui fit dire à Charles de Gaulle, en colère contre le pro-atlantisme ouest-allemand : « Les traités sont comme les roses et les jeunes filles, ils ne durent qu'un matin²² ! » Le traité de l'Élysée a bien survécu à ces prophéties noires pour servir finalement de modèle de coopération souvent idéalisé ; tel sera le destin du Triangle de Weimar. Les appels constants en vue de réanimer le Triangle de Weimar et les avertissements contre une pure « ritualisation » des rencontres trilatérales l'accompagnent dès les années 1990. Des appels analogues n'ont-ils pas accompagné constamment l'entente franco-allemande dès 1963 ? En même temps, les rencontres, les consultations et les initiatives triangulaires, elles-mêmes inspirées par les bilatéralismes franco-allemands et germano-polonais, se sont multipliées et élargies même vers les sociétés civiles. Certes, il ne faut pas les surestimer – la diplomatie est ce qu'elle est. Le Triangle met cependant à la disposition des partenaires une sorte de « boîte noire », non pas pour résoudre ces tensions et ces difficultés, mais au moins pour les dédramatiser. Il ne faut jamais oublier que cette nouvelle Europe, représentée par la Pologne, a eu à peine vingt ans pour purger tout un « siècle

21. Lorsque le président français N. Sarkozy fit savoir qu'il soutenait – en échange pour le soutien polonais de son plan d'une Union méditerranéenne – la vision d'un « partenariat est-européen » du premier ministre polonais, D. Tusk, la filière nationaliste catholique jubila, caressant même l'idée d'un axe bilatéral (*Frankfurter Allgemeine Zeitung* 2008).

22. De Gaulle prononça cette célèbre phrase en juillet 1963 lors de sa première visite officielle à Bonn après la signature du traité de l'Élysée (Kusterer 1995 : 349). Voir une autre version de son opinion sur la durée des traités (www.citations.com/citations-motcle-militaire/Charles_de_Gaulle/militaire-les-traites-voyez-vous-sont-comme-les-jeunes-filles-et-les-roses-ca-dure-ce-que-ca-dure--297080-323-5-1.html).

abhorré²³ » (Ivan Goll). Quelles blessures dans la mémoire collective de ces peuples ! Et leur « résilience » tendant à triompher comme « résilients » heureux sur les fracas de leur passé, en vue de leur *metanoia*, ne fait que commencer²⁴. Le nouveau régime politique russe postdémocratique, la crise géorgienne et les gesticulations impériales de la Russie en Géorgie et à Kaliningrad viennent de réanimer cette mémoire blessée en Europe centrale et ne « déstressent » point l'état d'âme de ses peuples de la nouvelle Europe au regard de leurs peurs anciennes. Il est fort probable qu'avec la nouvelle administration Obama leur pro-américanisme aura le vent en poupe et que le Triangle de Weimar sera encore un peu moins un triangle continental.

Ingo Kolboom
Institut für Romanistik
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
Allemagne

Bibliographie

- ALEXANDER, Manfred, 2003, *Kleine Geschichte Polens*, Leipzig, Reclam.
- ANDERSON Jeffrey, John IKENBERRY et Thomas RISSE (dir.), 2008, *The End of the West ? Crises and Change in the Atlantic Order*, Ithaca, Cornell University Press.
- BAUMANN, Ansbart, 2007, « Deutsch-französische Impulse vom Élysée-Vertrag bis nach Maastricht », *Dokumente. Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog*, n° 2 : 40-45.
- BAVEREZ Nicolas, 2007, « Le plombier polonais », dans J. GARCIN (dir.), *Nouvelles mythologies*, Paris, Seuil : 25-29.
- BIELECKI Jędrzej, *Rzeczpospolita*, 25 juillet 2006 (www.eurotopics.net/fr/magazin/politik-verteilerseite/raketenabwehr_2007_04/debatte_raketenabwehr_2007_0).
- BINGEN Dieter, 2001, « Deutsch-polnische Beziehungen », BUNDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG (dir.), *Polen. Informationen zur politischen Bildung*, n° 273. (www.bpb.de/publikationen/01171682224801462284671266039564,0,Deutschpolnische_Beziehungen.html#art0).
- BINGEN Dieter, 2004, « Les relations germano-polonaises. Bilan et perspective », *Notes du Cerfa*, n° 12 (www.ifri.org/files/Cerfa/NoteCerfaBingen.pdf).
- BIZEUL Yves (dir.), 2000, *Politische Mythen und Rituale in Deutschland, Frankreich und Polen*, Berlin, Duncker & Humblot.
- BOROWSKY Peter, 1998, « Die westeuropäische Integration 1963-1974 », dans BUNDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG (dir.), *Zeiten des Wandels. Deutschland 1961-1974, Informationen zur politischen Bildung*, n° 258 (www.bpb.de/publikationen/00033939083792072233371668066431,1,0,Die_westeurop%4aische_Intergration_19631974.html).
- CAMPBELL Edwina S., 1989, *Germany's Past and Europe's Future. The Challenges of West German Foreign Policy*, Washington, DC, Pergamon-Brassey's.
- CYRULNIK Boris, 1999, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob.
- DAVID Dominique, 2008, « France/OTAN. La dernière marche », *Politique étrangère*, n° 2 : 429-441.
- DAVIES Norman, 2001, *Im Herzen Europas. Geschichte Polens*, München, Beck.
- Déclaration commune des ministres des Affaires étrangères de France, de Pologne et d'Allemagne*, Weimar, 29 août 1991 (www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Europa/DeutschlandInEuropa/BilateraleBeziehungen/Polen/WeimarerDreieck/WeimarerDreieckErkl_C3_A4rung.html).

23. La citation prophétique du poète français Ivan Goll est la dernière phrase de son poème « Jean sans terre appelle les cyclopes », écrite en 1939 (!). Le texte figure dans le cycle complet *Jean sans terre*, édité en français et en allemand (1990 : 60-66).

24. Nous empruntons ces termes (« résilience » et « résilients ») à la psychologie des traumatismes individuels (Cyrulnik 2002 ; Poletti et Dobbs 2001).

- Déclaration de Malopolska*, Cracovie, 7 juin 2000 (www.weimarer-dreieck.eu/fileadmin/templates/multiflex3/PDF/Declaration_de_Malopolska1_FR.pdf).
- DUPEUX Louis, 1984, « Le facteur polonais dans les relations entre la France et la RFA, des origines à 1970 », dans K. MANFRAAS (dir.), *Paris-Bonn. Eine dauerhafte Bindung schwieriger Partner*, Sigmaringen, Thorbecke.
- France-allemande.fr, Le Triangle de Weimar* (www.france-allemande.fr/Le-Triangle-de-Weimar,1181.html).
- FRANÇOIS Étienne, Hartmut KAEUBLE et Roland TRABA, 2003, « Drei Wege in der europäischen Geschichte », *Dialog. Deutsch-polnisches Magazin*, n° 65 (www.geographie.uni-marburg.de/parser/parser.php?file=/deuframmat/deutsch/6/6_4/francois/start.htm).
- Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 2008, « Die Traum-Achse Paris-Warschau », 29 mai.
- FRIEND Julius W., 1991, *The Linchpin. French-German Relations 1950-1990*, New York, Praeger.
- GEIGER Tim, 2008, *Atlantiker gegen Gaullisten. Außenpolitischer Konflikt und innerparteilicher Machtkampf in der CDU/CSU 1958-1969*, München, Oldenbourg.
- GOLL Ivan, 1990, *Jean sans terre. Johann Ohneland*. Gesamtausgabe nach den Erstdrucken und Handschriften, französisch-deutsch, Ebenhausen, Langewiesche-Brandt.
- HAUS DER GESCHICHTE DER BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND (dir.), 1996, *Annäherungen – Zblizenia. Deutsche und Polen 1945-1995*, Düsseldorf, Droste.
- INSTITUT FÜR AUSLANDSBEZIEHUNGEN (dir.), 2005, *Die deutsch-polnischen Kulturbeziehungen seit 1990. Auswahlbibliografie*. Stuttgart (cms.ifa.de/pub/biblio/bilat/polen-bib).
- KNEIP Matthias et Manfred MACK, 2007, *Polnische Geschichte und deutsch-polnische Beziehungen. Darstellungen und Materialien für den Geschichtsunterricht mit CD-ROM*, Berlin, Cornelsen.
- KOLBOOM Ingo, 1997, « La France face à l'Allemagne unifiée. Rappels, problèmes et perspectives », dans D. GUTZEN (dir.), *Les conséquences de l'unification allemande*, Paris, PUF : 1-36.
- KOLBOOM Ingo, 2000, « France, Allemagne, Pologne. Un triangle pour l'Europe ? », *Revue d'Allemagne*, n° 4 : 565-575.
- KOLBOOM Ingo, 2001, « Polen. Eine deutsch-französische Annäherung in Europa », *Politische Studien*, n° 376 : 49-63.
- KOLBOOM Ingo, 2007, « Das Weimarer Dreieck als politische und kulturelle Herausforderung », dans N. HERTLING et E. HOFFMANN-MÜLLER (dir.), *Künstlerisches Schaffen in der erweiterten EU. Mobilität und Verantwortung*, Regensburg, ConBrio : 8-20.
- KOLBOOM Ingo, 2008, « Das Weimarer Dreieck'. Nachgedanken zur Gestaltung der europäischen Mitte », dans W. SCHMITZ (dir.), *Ein anderes Europa. Innovation. Anstöße. Tradition in Mittel- und Osteuropa*. Dresden, Thelem : 188-209.
- KOPERNIKUS-GRUPPE (dir.), 2003, *Interessengemeinschaft auf dem Prüfstand. Die deutsch-polnischen Beziehungen nach dem Irak-Krieg und vor dem EU-Beitritt Polens*, doc. V, Darmstadt/Stettin (www.deutsches-polen-institut.de/projekte/KopernikusGruppe/Mitteilungen.html).
- KRAFT Claudia et Katrin STEFFEN (dir.), 2007, *Europas Platz in Polen. Polnische Europa-Konzeptionen vom Mittelalter bis zum EU-Beitritt*, Osnabrück, fibre Verlag.
- KRZEMINSKI Adam, 1993, *Polen im 20. Jahrhundert. Ein historischer Essay*, München, Beck.
- KUSTERER Hermann, 1995, *Der Kanzler und der General*, Stuttgart, Heske.
- LANG Kai-Olaf, 2003, *Wiederbelebung des Weimarer Dreiecks im Zeichen atlantischer Differenzen und europäischer Zerrissenheit*, Stiftung für Wissenschaft und Politik, Berlin, SWP-Aktuell, n° 19.
- Le Point*, 2008a, Discours télévisé, 19 août 2008 (www.lepoint.fr/actualites-monde/pologne-et-usa-signent-leur-accord-sur-le-bouclier-malgre-l-ire/924/0/267869).
- Le Point*, 2008b, « Pologne et USA signent leur accord sur le bouclier malgré l'ire de Moscou », 20 août (www.lepoint.fr/actualites-monde/pologne-et-usa-signent-leur-accord-sur-le-bouclier-malgre-l-ire/924/0/267869).
- LINK Werner, 2008, « Integration und Differenzierung unter französisch-deutscher Führung », dans I. KOLBOOM et A. RUPPERT (dir.), *Zeit-Geschichten aus Deutschland, Frankreich, Europa und der Welt. Lothar Albertin zu Ehren*, Lage, Jacobs Verlag : 89-101.

- MÜHLMANN Herbert, 1996, *Die Natur der Kulturen: Entwurf einer kulturgenetischen Theorie*, New York, Springer.
- NACHBARN AN ODER UND NEISSE, 1995, *Zu Chancen und Barrieren deutsch-polnischer Zusammenarbeit an der Grenze*, Epd-dokumentation, Evangelischer Pressedienst, n° 10.
- POLETTI Rosette et Barbara DOBBS, 2001, *La résilience. L'art de rebondir*, Paris, Jouvence.
- PORTAIL FRANCO-ALLEMAND, 2008, *Le Triangle de Weimar* (www.france-allemande.fr/Le-Triangle-de-Weimar,1181.html).
- RAABE Stephan, 2006, *Werkzeug der Hegemonie oder Ideengeber in Europa ? Das Weimarer Dreieck aus polnischer Sicht*. Konrad-Adenauer-Stiftung, Varsovie, 29 juin (www.kas.de/wf/doc/kas_8753-544-1-30.pdf).
- RAABE Stephan, 2008, « Potenzielle Stabilität. Polen nach dem Ende der IV. Republik », *KAS-Auslandsinformationen*, n° 6 : 27-40 (www.kas.de/wf/de/33.14422).
- RIECHERS Albrecht, 2006, *Hilfe für Solidarnosc. Zivilgesellschaftliche und staatliche Beispiele aus der Bundesrepublik Deutschland in den Jahren 1980–1982*, Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung (library.fes.de/pdf-files/historiker/03788.pdf).
- ROTTER Maria Elisabeth et Roland FREUDENSTEIN, 2008, « Zurück in die Zukunft ? Die deutsch-polnischen Beziehungen nach dem Regierungswechsel in Polen », *Dialog. Deutsch-Polnisches Magazin/Magazyn Polsko-Niemiecki*, n° 82 : 9-17 (www.dialogonline.org).
- SÄCHSISCHE ZEITUNG, 30 et 31 août 2008.
- SCHILLING Jürgen, 1988, « Eine Hand für Frankreich. Ein Ohr für Polen », *Liberal*, n° 3 : 69-74.
- SCHULLER Konrad, 2008, « Vor dem Kriege las man's anders. Wie Warschau und Washington sich nach dem russischen Einmarsch in Georgien schnell über die Raketenabwehr einig wurden », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20 août : 3.
- SCHWARZ Hans-Peter, 1990, *Eine Entente Élémentaire. Das deutsch-französische Verhältnis im 25. Jahr des Elysée-Vertrages*, éd. actualisée, Bonn, Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik/Europa Union Verlag.
- SKUBISZEWSKI Krzysztof, 1993, « La coopération franco-allemande. Un modèle pour la Pologne et l'Europe centrale », *Documents. Revue des questions allemandes*, n° 1 : 8-12.
- SLOTERDIJK Peter, 2008, *Theorie der Nachkriegszeiten. Bemerkungen zu den deutsch-französischen Beziehungen seit 1945*, Frankfurt am Main, Suhrkamp [éd. française : *Théorie des après-guerres. Remarques sur les relations franco-allemandes depuis 1945*, Paris, Maren Sell, 2008].
- SOMMETS DE WEIMAR (www.weimarer-dreieck.eu/index.php?id=41&L=0).
- STANDKE Klaus-Heinrich, 2003, « Zwischen Irak-Krise und ESV. Was wird aus dem Weimarer Dreieck? », *Dokumente. Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog*, n° 3.
- STANDKE Klaus-Heinrich, 2007a, Discours d'ouverture lors du décernement du prix Adam-Mickiewicz à Weimar (www.weimarer-dreieck.eu/fileadmin/templates/multiflex3/PDF/KHS_Erffnungsstatement_Rev.3.pdf).
- STANDKE Klaus-Heinrich, 2007b, www.klaus-heinrich-standke.de/pdf/AKTUELLES/KHA-Ansprache_23_1_2007.pdf.
- STEMPOWSKI Jerzy, 2006, « Im Tal des Djenstre », dans Jerzy STEMPOWSKI, *Von Land zu Land. Essay eines Kosmopoliten*, Berlin, Friedenauer Presse : 3-15.
- Traité d'amitié et de solidarité entre la République de Pologne et la République française*, 9 avril 1991 (www.zbiodokumentow.pl/1991/2/2.html).
- TRESKOW Isabella von, 2004, « Frankreich. Deutschland. Polen. Das BBI Genshagen und der Brückenschlag nach Osteuropa », dans D. RÖSEBERG (dir.), *Frankreich und die Neuen Länder*, Tübingen, Stauffenburg : 15-29.
- TYMOWSKI Michał, 1993, *Une histoire de la Pologne*, Les Éditions Noir sur blanc.
- WEISENFELD, Ernst, 2008, « Deutsch-französische Beziehungen 1945-2007 », dans I. KOLBOOM, Th. KOTSCHI et E. REICHEL (dir.), *Handbuch Französisch. Sprache, Literatur, Kultur, Gesellschaft. Für Studium, Lehre, Praxis*, Berlin, Erich Schmidt Verlag : 677-690.
- WOJNA Ryszard, 1990, « Deutschland-Frankreich und die neuen Horizonte Polens », *Dokumente. Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog*, n° 4 : 307-312.